



VIDE GRENIER 1er MAI 2026 ALLINGES

La MJC Allinges vous accueille pour son Vide Grenier du **vendredi 1er mai 2026**

- Les marchandises destinées aux stands **intérieurs** peuvent être déposées la veille soit le jeudi 30 avril entre 17h et 19h (fermeture des locaux à 19h).
- Installation le matin du 1er mai à partir de 6h.
- Ouverture au public de 8h à 17h.
- Fermeture des locaux (exposants) à 18h (locaux débarrassés).
- La vente de produits alimentaires ou boissons est interdite sous peine d'expulsion immédiate et sans remboursement.
- La MJC se réserve le droit de refuser (exposants ou objets à la vente) qui ne rentreraient pas dans le cadre de la vente d'un vide grenier.
- Les portants ne doivent pas dépasser la limite de votre stand.
- Ce vide grenier est destiné **aux particuliers**.

Buvette et petite restauration tout au long de la journée

TARIFS :

Emplacement à l'intérieur de 2m40 ↗ **15€** l'emplacement (tables et chaises fournies)
(environ)

Emplacement à l'extérieur de 2m ↗ **12€** l'emplacement (venir avec son matériel)

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les réservations se feront dès réception de ce courrier. Elles seront payables d'avance et non remboursables. Joindre obligatoirement une copie recto-verso de la carte d'identité pour déclaration à la sous-préfecture, ainsi que l'attestation de non-participation à plus de 2 autres ventes au déballage.

Règlement par : Chèque à l'ordre de la : MJC ALLINGES

Espèces/carte bancaire au secrétariat aux horaires suivants :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 17h00 – 19h

Mercredi 10h – 12h et 14h – 17h30

Samedi de 9h – 12h

Au titre de la réglementation en vigueur, nous informons tous les exposants que bien que les locaux soient fermés à clé nous dégageons toute responsabilité en cas de vol. Les locaux ne seront pas gardés pour la nuit. Par ailleurs les ventes faites engagent l'entièrre et seule responsabilité des exposants.

En cas de litige sur un objet acheté la MJC dégage toutes responsabilités.

La loi n°2005-882 article 21 tend à limiter à tout particulier non inscrit au registre du commerce et des sociétés à deux par an les ventes de cette nature.

BON A RETOURNER avant le jeudi 2 avril 2026 accompagné de la carte identité et du règlement à
MJC ALLINGES 37 Rue du Crêt Baron 74200 ALLINGES
(en majuscule)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

partie réservée à la MJC

Carte d'identité :

Intérieur Pt salle Grande salle N°

Extérieur Parking haut Parking bas Mairie N°

Règlement Chèque N°

Espèces Bon N°

Attestation sur l'honneur d'un particulier de non-participation à 2 autres ventes au déballage

Vente au déballage du 1^{er} mai 2026 organisée par la MJC d'Allinges 37 Rue du Crêt Baron 74200 ALLINGES

À Allinges , le

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) né(e) le
à et domicilié(e)
..... , participant non professionnel à
la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à le

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à, le

Signature